

## REGLEMENT INTERIEUR DE LA SALLE DES FETES

Madame, Monsieur,

Vous venez de louer la Salle des Fêtes ! Nous espérons qu'elle vous donnera entière satisfaction.

Pour que d'autres aient la même satisfaction que vous, nous vous demandons de suivre les quelques consignes suivantes.

D'avance, nous vous en remercions.

- Une seule clef ouvre toutes les portes extérieures.

- Utilisation du chauffage, du chauffe-eau, de l'éclairage – Aérer en ouvrant les vasis-tas afin d'éviter la condensation.

### **- IL EST INTERDIT DE FUMER**

- Prévoir des nappes pour les tables (Obligatoire)

- Ne pas suspendre de guirlandes aux appareils de chauffage, ni aux rampes d'éclairage (des crochets sont prévus à cet effet).

- A la fin des repas, enlever les nappes et mettre tous les détritus dans la poubelle prévue à cet effet derrière la Mairie, à côté de la Coop. Les verres seront déposés dans les poubelles dans la petite cour et seront enlevés par les soins de l'employé communal le vendredi matin.

- Nettoyage :

- nettoyer puis ranger les tables sur les chariots (face contre face) sous la scène,
- nettoyer les lavabos et les cuvettes WC, balayer puis serpillier les sanitaires et l'entrée,
- balayer entièrement et serpillier la salle,
- nettoyer le bar, les réfrigérateurs et les congélateurs et serpillier,
- nettoyer, balayer puis serpillier entièrement la cuisine (les faïences murales doivent être dégraissées et lavées).

Les locaux doivent être rendus en parfait état de propreté sous peine de voir la caution retenue pour le ménage non ou mal fait.

- Après le nettoyage : ranger les chaises autour de la salle et l'autre partie dans le local prévu à cet effet.

- En cas de détérioration (parquet taché, dégradation des murs, vitres brisées, appareil sanitaire cassé, rangements non effectués), le locataire sera pénalisé par la retenue de la caution jusqu'à réparation.

- Eviter, pour les repas, de disposer les tables sur le parquet.

- Interdiction de faire des grillades ou autre cuisine dans la réserve des chaises.

- Ne pas encombrer les extincteurs et n'appuyer sur les bornes d'alarme qu'en cas d'urgence.

- Ne pas mettre la musique trop forte afin de respecter le sommeil des personnes qui sont à proximité de la salle.

- Les parents sont priés de surveiller les enfants et les empêcher de jouer avec les portes.